

Annulation du SIAM. Coup dur pour les coopératives et GIE

Cette annulation, qui intervient un peu plus d'un mois avant la tenue du SIAM, se traduit par la perte de plus de 4.000 emplois directs. Les coopératives et les groupements d'intérêt économique (GIE) devraient enregistrer des pertes de 60 à 80% de leur chiffre d'affaires annuel suite à l'annulation de l'évènement.



Yassine Saber
y.saber@leseco.ma

Coup dur pour le secteur agricole marocain. En plus du spectre de la sécheresse qui plane sur l'activité agricole, avec deux années difficiles, le secteur agricole a cette année été privé de son principal rendez-vous annuel: le Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM). L'édition 2020, qui devait se tenir du 14 au 19 avril à Meknès, a été annulée pour cause de coronavirus. Un communiqué conjoint du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts et de l'Association du SIAM, rendu public lundi dernier, annonce l'annulation de cette 15e édition qui devait accueillir près de 900.000 visiteurs. Cette annulation, qui intervient un peu plus d'un mois avant la tenue du SIAM, se traduit par la perte de plus de 4.000 emplois directs créés durant le salon, outre des répercussions économiques sur les autres secteurs d'activités, notamment l'hôtellerie, la restauration, le transport et le commerce, et des prestataires à l'instar des agents de sécurité,

des hôtes d'accueil et des services badging.

Les chapiteaux déjà montés

Mais ce qui complique davantage la donne, c'est que les appels d'offres et l'adjudication des différents marchés ont déjà été lancés. Sur ce point, les chapiteaux du SIAM ont déjà été installés sur une superficie couverte de 100.000 m² au niveau des sites habituels du SIAM, notamment Jnane Ben Halima et Sahrij Souani (Meknès). À cela s'ajoute la commercialisation des stands depuis le début de l'année, assortie d'un taux de fidélisation de 87%, outre les opérations de recrutement qui devaient être bouclées le 15 mars. Mais pour l'instant, ce sont surtout les coopératives et les groupements d'intérêt économique (GIE) qui sont impactés. Ils devraient perdre



L'annulation du salon représente plus de 12 MDH de pertes de marchandises pour les coopératives et les GIE.

entre 60 et 80% de leur chiffre d'affaires annuel suite à l'annulation de l'évènement. Chaque année, ce segment mise sur sa participation au SIAM. Au total, 331 coopératives et GIE, principalement féminines, tablaient sur leur présence à cette 15e édition, d'autant plus qu'elle intervenait avant le début du mois de ramadan. L'annulation de ces 5 jours de salon représente plus de 12 MDH de pertes de marchandises pour cette catégorie certifiée (AOP, IGP ou labels agricoles), sélectionnée chaque année et qui se voit habituellement offrir des stands gratuits.

Le pôle Machinisme également touché

En 2006, année de lancement du SIAM, seules 24 coopératives y ont présenté leurs produits. Aujourd'hui au nombre de 331, les coopératives exposent les produits de terroir au sein du pôle éponyme, manière de dépasser les contraintes de commercialisation. Outre le segment des coopératives et associations agricoles, les exposants du pôle Machinisme sont également touchés par cette annulation. La majorité des exposants y réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires annuel. Il oscille entre 30% et 50%. En effet, la majorité des petits agriculteurs procèdent à l'acquisition de leur machines et équipements agricoles durant le salon, les ventes étant stimulées au moyen de promotions spéciales SIAM. Par ailleurs, d'autres retombées concernent les recettes tirées de la vente de la billetterie. À l'instar de l'édition précédente, le prix du billet d'entrée était fixé à 35 DH pour les adultes et 15 DH pour les enfants, en plus des places de parking fixés à 10 DH par voiture pour près de 3.000 places, soit 200.000 m² d'espace de parking. ●

Des pertes colossales pour la ville de Meknès

L'économie de la ville de Meknès devrait afficher des pertes dépassant les 100 MDH, outre les annulations des réservations d'hôtels et les marchés lancés par la direction du SIAM relatifs à son organisation.

Mehdi Idrissi

m.idrissi@leseco.ma

À peine installés, les stands des 1.400 exposants du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) seront démontés. Le SIAM initialement prévu à Meknès du 14 au 19 avril, son annulation aura un impact négatif sur l'économie de la région. Pour Adil Terrab, président du Conseil préfectoral du tourisme (CPT) de Meknès, «*suite à l'annulation du SIAM, seul événement à fort impact économique sur la ville, cette dernière est aux abois*». Et d'ajouter: «*C'est une perte sèche de 20% à 25% du chiffre d'affaires annuel des établissements touristiques de la ville, et l'impact sur le secteur informel est encore plus important*». L'estimation des pertes sur l'économie de Meknès dépasse largement les 100 MDH. Par simple extrapolation, si on estime que chaque visiteur du million attendu dépense seulement 100 DH durant la période du salon, cela fait déjà 100 MDH injectés dans le marché local, un réel manque à gagner. Notons que plusieurs événements

sont organisés en marge du salon, dont des networkings et des soirées privées de sociétés participantes. Pour ce qui est du remboursement des nuitées réservées, des opérateurs nous ont expliqué que les remboursements seront effectués uns après les autres, selon les conditions qui les lient au client. Avec la propagation du virus, plusieurs opérateurs touristiques de la ville estiment que la saison touristique sera compromise. En effet, les opérateurs attendent une reprise en septembre puisque la saison juillet-août est considérée comme une saison morte pour la ville. À Fès, les opérateurs hôteliers de la ville estiment leurs pertes à plus de 40% du chiffre d'affaires dans cette période de SIAM. «*Notre secteur a déjà assisté à des crises liées à la politique ou à la sécurité, mais nous n'avons jamais assisté à pareille crise. C'est du jamais vu*», nous explique Aziz Lebbar, président du Conseil régional du tourisme Fès. Et d'ajouter: «*Normalement, 2020 devait être une excellente année; malheureusement, avec l'apparition de la COVID-19, les prévisions sont*

inversées». Le président du CRT saisit l'occasion pour lancer un appel au gouvernement afin que ce dernier prenne les mesures nécessaires pour alléger l'impact de la crise actuelle sur les opérateurs du secteur du tourisme. Du côté des agriculteurs, Fouad Mansouri, vice-président à la Chambre de l'agriculture de la région, estime que l'annulation du SIAM constitue un manque à gagner en matière de chiffre d'affaires agricole. Selon lui, «*l'annulation du SIAM aura un impact direct sur les coopératives et les entreprises de la région qui vendent leurs pro-*

duits durant le salon. De plus, les agriculteurs ont l'habitude de profiter de promotions lors de leurs achats du matériel agricole». «*En rassemblant dans un même espace la fine fleur des entreprises opérant dans le secteur agroalimentaire, le salon rassemble toutes les conditions nécessaires pour permettre aux exposants de chiner les opportunités et nouer des contacts tant au niveau régional, national qu'international*», explique Mansouri. Le SIAM offre aussi l'occasion de faire des études de marché, de lancer de nouveaux produits et de s'informer des tendances du secteur. Le salon est également marqué par de grandes annonces et des signatures de conventions, d'accords ou de contrats-programmes, ce qui permet aux participants d'être au courant des dernières nouvelles intéressant le secteur agricole.

Un effet négatif sur l'emploi

L'annulation du SIAM aura également un impact sur la création d'emplois dans la région. En effet, à Meknès, le salon crée des milliers d'emplois directs et indirects. Ceci, sans compter les restaurants, hôtels, riads et maisons d'hôtes de la capitale ismailienne et des villes avoisinantes qui affichent complet tout au long de l'événement. En effet, pas moins de 700 personnes sont mobilisées pour monter et démonter les chapiteaux géants, soit près de quatre mois de chantier, offrant ainsi quelque 84.000 journées de travail aux jeunes de la région. ●



Les établissements touristiques devraient enregistrer une perte sèche de 20% à 25% du chiffre d'affaires annuel.